

[Économie de la mer](#) - toute l'actualité (/economie-de-la-mer)

Actualité

Lundi 06 janvier 2014

## Basse-Normandie. La baie de Saint-Vaast, abri sûr pour gros navires

Depuis une semaine, à l'abri des tempêtes, une quarantaine de très gros navires sont ancrés en baie de Saint-Vaast-la-Hougue. Une logistique impressionnante à gérer pour les Affaires maritimes.



Pour se mettre à l'abri des coups de vent successifs de sud ou sud-ouest, ils étaient une quarantaine de navires de différentes nationalités à s'être ancrés ce week-end en baie de Saint-Vaast-la-Hougue. Cette présence dure depuis plus de huit jours : la côte est Cotentin et le nord du département de la Manche servent de brises lames à ces gros bateaux. « Ces navires, dont les longueurs varient de 100 à plus de 300 mètres et dont les tonnages vont de 20 000 à plus de 200 000 tonnes, peuvent affronter de grosses tempêtes. Mais, selon ce qu'ils transportent, ils préfèrent se mettre à l'abri », expliquent des pêcheurs professionnels saint-vaastais.

### Surveillance permanente

Une baie de Saint-Vaast transformée en zone d'accueil selon les conditions météo. « C'est une autorisation spéciale attribuée à chaque navire que de venir s'ancrer dans nos eaux territoriales, explique Pascal Blin, administrateur des Affaires maritimes. Une zone avec des postes de mouillage a été éditée. Des points précis ont été soumis au préfet maritime. Quand un navire désire venir dans cette zone, il en fait la demande par radio ou par mail et nous lui retournons l'autorisation avec des points GPS précis pour son mouillage. » Les navires sont ancrés à environ trois km les uns des autres.

Que ce soient des tankers, vraquiers, chimiquiers ou porte-conteneurs, l'accueil reste sujet à critères. « Il y a trois phases : la demande, l'affectation selon la dangerosité et la charge du navire, poursuit Pascal Blin. Nous prenons en compte la dangerosité des matières transportées. Plus le danger est important, plus le navire est éloigné de la côte. Le tonnage est aussi pris en compte car plus le navire est lourd, moins il dérive rapidement. »

Avec quarante navires de gros tonnages, non loin de la côte, la surveillance est constante. « Trois surveillances sont prises en compte : une par le Cross Jobourg, une par le sémaphore de la Hougue avec une vision jumelle et une vue radar et une par un marin du navire dont nous imposons la présence dans la passerelle », précise l'administrateur des Affaires maritimes. « Côté radar, chaque navire déclenche un bip au Cross s'il sort de la zone qui lui a été attribuée. »

Ce genre de situation peut se produire deux à trois fois par an selon la météo. A priori, ces gros navires ne devraient pas reprendre la mer avant mardi, un nouveau fort coup de vent étant attendu d'ici là.

---

Réagissez ou posez votre question

Nom : \*

Email : \*

Question : \*

Enregistrer